

# Skaer

## LE MAG

N°60  
MARS 2024

f @  
www.scaer.bzh

### BUDGET 2024

LES PROJETS DE L'ANNÉE - DOSSIER P.07



#### ENVIRONNEMENT

Des énergies renouvelables pour une neutralité carbone d'ici 2050  
p.06



#### JEUNESSE

Des nouveaux membres élus au Conseil Municipal des Jeunes  
p.11



#### SOLIDARITÉ

Des ateliers et une plateforme numérique pour échanger sur le logement p.14

# 04 RETOUR  
EN IMAGES...

# 05 VIE LOCALE

# 06 ENVIRONNEMENT

# 07 DOSSIER

# 11 ÉDUCATION  
& JEUNESSE

# 12 CULTURE

# 13 SPORT & VIE  
ASSOCIATIVE

# 13 SOCIAL  
& SOLIDARITÉ

# 15 COMMERCE

# 15 TRIBUNE LIBRE

### MAIRIE DE SCAËR

Place de la Libération - 29390 SCAËR  
Tél. 02 98 59 42 10 / Mail : mairie@scaer.bzh  
www.scaer.bzh

 Mairie de Scaër /  @scaer.bzh

**Directeur de publication :** Jean-Yves LE GOFF

**Comité de rédaction :** Jean-Yves LE GOFF,  
Chloé BONTOUR, Martine BOUCHER,  
Bertrand KERROUX

**Crédits Photos :** Chloé BONTOUR, Michèle  
FLOCHIC, Gilbert TALABARDON, Pixabay, Freepik

**Rédaction :** Chloé BONTOUR

**Coordinateur :** Chloé BONTOUR

**Conception :** Chloé BONTOUR

**Impression :**

IOV COMMUNICATION / Groupe Imprimgraph

Imprimé sur du papier certifié Imprim'vert avec des

encres sans solvants  
Dépôt légal N°2460



### NAISSANCES

*Bienvenue aux nouveaux petits Scaërois.  
Félicitations aux parents*

**Énaël GUEGAN**, le 18 septembre 2023

**Aedan MARICHAL**, le 19 septembre 2023

**Timéo FOUQUOIRE CORBES**, le 23 septembre 2023

**Mathilde THOMAS**, le 4 octobre 2023

**Charlie SYLVESTRE**, le 10 octobre 2023

**Edgard BARILLÉ**, le 15 octobre 2023

**Lyana GARO LAUTRIDOU**, le 16 octobre 2023

**Amélia ULVÉ**, le 18 octobre 2023

**Léya MONARD**, le 20 octobre 2023

**Adèlya LE GALL FLEURY**, le 22 octobre 2023

**Nataë COUTANT-GEORGET**, le 14 novembre 2023

**Lyna ENIZAN**, le 24 novembre 2023

**Zoélya VASSEUR**, le 28 novembre 2023

**Malo AUGUSTIN**, le 7 décembre 2023

**Serafim COSMAN**, le 7 décembre 2023

**Mya MASUKO**, le 23 décembre 2023

**Bryeux CHIRAUT**, le 01 janvier 2024

**Eliot LE PAGE**, le 02 janvier 2024

**Arya LARATTE FERNANDEZ**, le 09 janvier 2024



### MARIAGES

*Ils se sont mariés.  
La Commune présente ses félicitations et vœux de bonheur*

**Yvan BOURVIC & Morgane GREAUX**



### DÉCÈS

*Ils nous ont quittés.  
La Commune présente ses condoléances aux familles*

**Alain KÉRAVAL**

**Bernard LE GAC**

**André HUET**

**Marina MARIN**

**Anne SINQUIN**

**Denise NAVELLOU**

**Marcel MORVAN**

**Monique DANICHER**

**Yvonne GUILLERME**

**François FLOCH**

**Pierre BOURRIQUEN**

**Blanche CADAOUEN**

**Eliane COURTET**

**Suzanne GÉRARD**

**Marie BRIAND**

**Anne FORNER**

**Georgette HUIBAN**

**Jean-Yves LE BEC**

**Bertrand OLLIVIER**

**Gérard MICHELET**

**André BOUSSUGE**

**Christiane BARC**

**Raphaël DERRIEN**

**Louis LE BERRE**

**Yvonne GOURLAY**

**Jean JÉGOU**

**Virginie BURLUT**

**Annie PENCRÉACH**

**Anne DERRIEN**

**Lucienne DERRIEN**

**Horst FIGGEN**

**Christian LE BERRE**

**Yvette PENDU**

**Marie LE DURAND**

**« Gwell eo karantez leizh an dorn, eget madoù leizh ar forn »**

L'année 2023 s'est achevée dans la peine, et nous laisse un arrière-goût d'amertume. La tempête a laissé des traces visibles dans le paysage, et a éprouvé parfois durablement ceux qui ont été privés de lumière, de chauffage et d'internet. Cette année écoulée a aussi marqué les porte-monnaies au fer de l'inflation (jusqu'à 10% pour les produits alimentaires) et de l'énergie (+ 154K€ pour la commune). L'année 2023 nous a aussi gratifié de belles preuves d'amour et de solidarité à l'occasion du Centenaire de la Cavalcade, du dégagement des routes début novembre, et d'une manière générale, des très nombreuses manifestations qui ont égayé l'année passée.



La nouvelle année s'annonce sous de meilleurs auspices. Nous manquerons peut être de richesses, mais nous avons des projets pleins d'amour. Le jumelage avec la commune de MONTGAI, dont la population nous tend la main, en est une belle illustration. C'est un honneur de lui rendre hommage en donnant le nom de la commune catalane amie à notre parking de la rue de Kerjegu dont la rénovation embellit l'entrée nord de la commune, réalisé dans le cadre du dispositif « Petite Ville de demain ».

Nous nous attacherons également à remettre en état et à rendre plus économe en énergie le gymnase du groupe scolaire Joliot Curie, à réparer nos routes, à engager la réalisation du complexe pluridisciplinaire aux Haras de Kerjegu, à poursuivre notre action pour le logement, et bien d'autres projets au service de la population. Ces projets structurants sont autant de preuves d'amour, à réaliser avec les richesses dont nous disposons.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Votre maire

Jean-Yves LE GOFF

**« Gwell eo karantez leizh an dorn, eget madoù leizh ar forn »**

Echuet e oa bet ar bloavezh 2023 er boan, ha blaz ar c'hwerv zo gantañ bepred. Da-heul ar gorventenn e vez gwelet roudoù anezhi c'hoazh er vro hag abalamour dezhi e oa bet lakaet diaes an dud a-wechoù p'o doa diouret eus ar gouloù, an tommerzh hag an internet. E-kerzh ar bloavezh kozh e oa bet diaes sec'hañ an eil dorn gant egile abalamour da gresk bras ar prizioù (betek 10 % evit ar boued) hag an energiezh (+ 154K€ evit ar gumun). E 2023 e oa bet diskouezet karantez ha kenskozell deomp ivez pa oa bet lidet kant vloaz ar Ribouladeg, pa oa bet distrobet an hentoù e deroù miz Du ha, dre vras, pa oa bet lakaet un tamm cholori e-touez an dud e-pad an abadennoù stank a oa bet warlene.

Seblant vat zo war ar bloavezh nevez. Madoù a vanko deomp marteze met raktresoù leun a garantez hon eus. Ar c'hevelladenn gant kumun MONTGAI, ma vez an dud a zo o chom enni oc'h astenn an dorn deomp, a ziskouez mat an dra-se. Un enor eo evidomp reiñ anv ar gumun vignonez katalan d'hor parklec'h er straed Kerjegu, ur straed nevesaet hag a zo kaeraet ganti antre norzh ar gumun, goude al labourioù kaset da benn gant sikour ar stignad « Kêrioù Bihan warc'hoazh ».

Klask a raimp ivez adlakaat e ratre vat an ti-jiminas a zo er strollad skolioù Joliot Curie hag ober e doare ma vo espernet muioc'h a energiezh, ratreañ hon hentoù, boulc'hañ al labourioù da sevel ar greizenn liesdiskiblezh e Greoù Kerjegu, derc'hel hon oberoù evit al lojañ ha evit kalz a raktresoù all e servij an dud. Ar raktresoù frammus-se, sed aze peadra da ziskouez karantez, zo da gas da benn gant ar madoù hon eus.

Emichañs ho po plijadur o lenn ar pennad-mañ,

Ho maer

Jean-Yves LE GOFF

29 NOVEMBRE 2023 / ATELIER DE FABRICATION DE DÉCORATIONS DE NOËL À LA MICRO-FOLIE



DÉCEMBRE 2023 / DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS DE NOËL



16 DÉCEMBRE 2023 / NOËL À SCAËR



12 JANVIER 2024 / VŒUX DU MAIRE



# ELECTIONS EUROPÉENNES 2024

**ABSENT LE JOUR DU SCRUTIN ? PENSEZ À LA PROCURATION !**



**Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.** Si vous pensez être absent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de voter en donnant procuration à quelqu'un de confiance.

Pour cela, il vous faudra tout d'abord récupérer auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit l'ensemble de ses données d'état civil et sa commune de vote. Ensuite, il vous sera nécessaire d'effectuer votre demande en ligne puis vous déplacer au commissariat, à

la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Un courriel vous sera transmis dès qu'elle sera acceptée. Il est conseillé de vous y prendre au plus tard le vendredi qui précède le scrutin pour qu'elle soit prise en compte.

## Le jour du vote, l'électeur que vous avez chargé de voter à votre place doit :

- Avoir sa propre pièce d'identité ;
- Se présenter à votre bureau de vote ;
- Voter en votre nom en respectant les mêmes règles que les autres électeurs ;
- Ne pas détenir plus d'une seule procuration.

**Pour vérifier la commune sur laquelle vous êtes inscrit, vous inscrire en ligne ou consulter toutes les informations sur les élections : [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr). A noter que vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai en ligne et au 3 mai via le formulaire pour vous inscrire sur les listes électorales.**



## JOURNÉE CITOYENNE, TRANSMETTEZ VOS IDÉES !

La Ville organise à nouveau une journée citoyenne, le 25 mai prochain.

Cette journée, préparée par plus de 2500 communes en France, favorise la participation de chacun et constitue une véritable fabrique de liens sociaux.

Cet événement étant le vôtre, la commune vous invite à soumettre vos idées d'activités pour cette nouvelle édition. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous informer de l'organisation retenue.

### COORDONNÉES :

**E-mail :** [danielle.legall@scaer.bzh](mailto:danielle.legall@scaer.bzh)  
**Tel :** 02 98 59 42 10



Photo d'archive - Journée citoyenne 2023



## DES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR UNE NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2050

*Le 10 mars 2023, le gouvernement votait la loi d'Accélération des Energies Renouvelables, dite loi APER. Cette loi vise à augmenter à court terme la production d'énergies renouvelables en France, seul pays Européen à ne pas avoir atteint ses objectifs en la matière. Son but est d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Pour y arriver, il est demandé aux communes et intercommunalités de définir des zones d'accélération en collaboration avec leurs habitants.*

Depuis la promulgation de la loi APER, l'ADEME, l'IGN et le CEREMA ont planché pour créer des cartes multicouches où l'on peut trouver le potentiel des différentes filières d'énergies renouvelables. Nous y trouvons des zones d'accélération et des zones neutres. Ces zones concernent aussi bien les projets publics que particuliers. Ces cartes sont utilisées par les communes pour faire leurs propositions. Vous pouvez les retrouver sur le portail cartographique EnR.

Dans ce cadre, la commune de Scaër a organisé deux réunions publiques pour échanger à ce sujet. Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, une première réunion traitait **des photovoltaïques en toiture, au sol et sur des zones de stationnement ainsi que sur l'éolien terrestre**. La deuxième réunion, du 23 février dernier, traitait quant-à-elle **de la géothermie, de la méthanisation, de l'hydroélectricité, du solaire thermique en toiture et du bois énergie**. Après validation en Conseil Municipal, l'ensemble est transféré au Secrétaire Général de la Préfecture, le référent territorial unique. Le Comité Régional de l'Energie, étudiera filière par filière et rendra ses conclusions en juillet prochain. Les communes ne pourront valider des zones d'exclusion pour une filière d'énergie que si les objectifs au niveau régional sont atteints dans cette filière.

### FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DE SCAËR

Dès le 31 mars, la déchetterie de Scaër fermera ses portes. Celle-ci bénéficiait d'un sursis par la Préfecture d'ici le démarrage des travaux de la nouvelle déchetterie.

En attendant l'ouverture prochaine du nouvel équipement, il vous est possible de vous rendre dans l'ensemble des déchetteries gérées par le Valcor sur le territoire de Quimperlé Communauté, c'est-à-dire celles de Locunolé, Quimperlé et Moëlan-sur-Mer.

### LES ÉNERGIES RENOUVELABLES À QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

À l'échelle intercommunale Quimperlé Communauté (QC) votait en 2020 son Plan Climat Air Energie (PCAET) fixant des objectifs de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 et 2050 pour les filières du photovoltaïque et de l'éolien. Actuellement, seulement 4,5% est atteint pour le photovoltaïque. Pour ce qui est des éoliennes, aucune n'a été installée depuis 2017. L'ensemble du parc éolien de QC est installé sur Scaër ce qui représente 70% de l'objectif pour 2030.

### LES PROPOSITIONS SUITE AUX RÉUNIONS

Suite aux deux réunions réalisées ces derniers mois, la commune a mis à disposition les cartes qu'elle propose pour l'ensemble des filières d'énergies renouvelables sur son site internet. **Rendez-vous sur [www.scaer.bzh](http://www.scaer.bzh) rubrique Ma Ville / Energies renouvelables.** Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent demander à les consulter à l'accueil de la mairie.

### COLLECTE DE FERRAILLE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Suite à la fermeture de la déchetterie, le collectif Téléthon et la municipalité de Scaër organisent **une collecte de ferraille, gros électro ménager, batteries et vélos les 20 et 21 avril prochains**. Des bennes seront prévues à cet effet en face des anciens haras, près du cimetière. Les collectes se dérouleront de **9h à 18h**. A savoir que le ramassage des objets encombrants peut se faire à domicile. Les fonds recueillis seront versés à l'AFM Téléthon.

#### CONTACT :

Jacques PERRIER / 06 70 47 44 12

## LE BUDGET 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

Le 07 mars, le Conseil Municipal approuvait le budget communal 2024 d'un montant de **8 787 027 €** dont **5 798 589 € de fonctionnement** et **2 988 438 € d'investissement**. Ce budget primitif peut être amendé au cours de l'année afin d'ajuster les prévisions et de les adapter à l'évolution de la conjoncture.

276 k€

### AUTOFINANCEMENT NET

Cette épargne nette, dégagée du fonctionnement courant de la collectivité servira à financer les investissements après le remboursement du capital de la dette tout en limitant le recours à l'emprunt.

887 k€

### EPARGNE BRUTE

C'est à dire la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute permet de procéder au remboursement du capital de la dette tout en investissant.

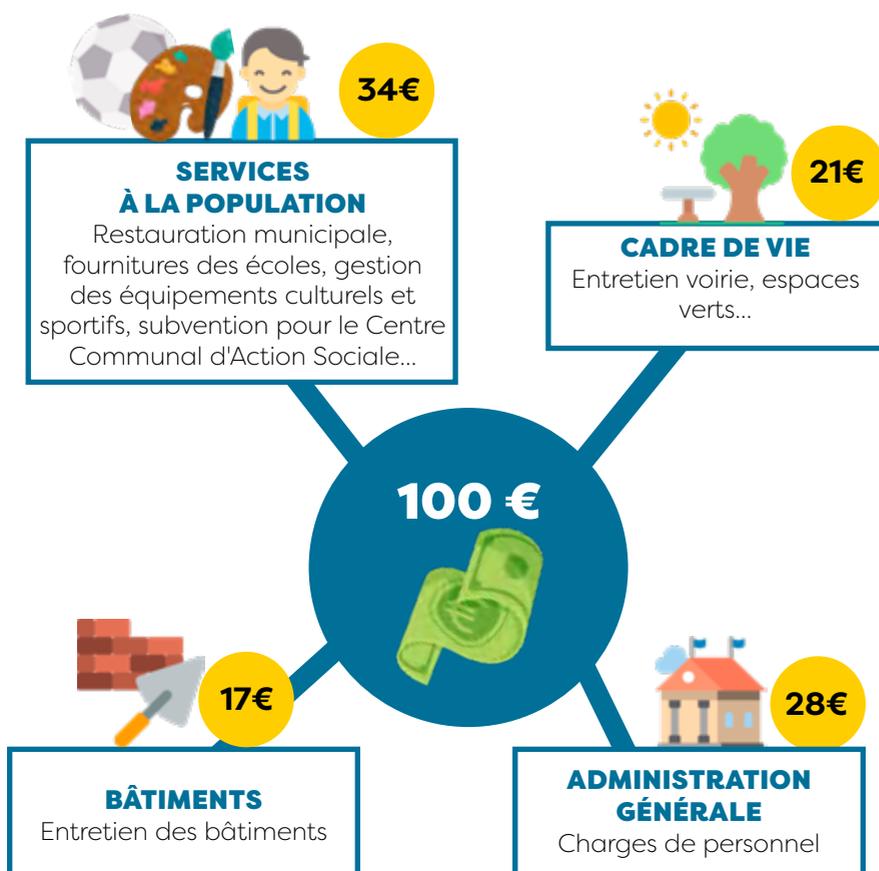
3 272 204 €

### DETTE

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette porte la capacité de désendettement à moins de 4 ans. La chambre régionale des comptes considère que l'endettement est maîtrisé lorsque le ratio dette/épargne brute varie entre 3 et 6 ans.

## MIEUX COMPRENDRE LA RÉPARTITION DU BUDGET

Gérer un budget municipal, c'est savoir équilibrer les dépenses et les recettes et traiter toutes les priorités qu'une commune peut avoir. Pour vous permettre de mieux comprendre, voici une simulation de la répartition pour 100€ du budget de fonctionnement 2024.



### POURQUOI MA TAXE FONCIÈRE VA AUGMENTER ?

En 2023, les français propriétaires ont eu la désagréable surprise de voir une augmentation significative de leur taxe foncière.

Cette hausse brutale est due aux révisions des valeurs locatives, actées lors du vote de la loi de Finances. Les bases locatives servent à calculer la taxe foncière et sont indexées sur l'inflation. L'an dernier, le gouvernement a acté une hausse de 7,1% applicable pour l'impôt foncier 2023.

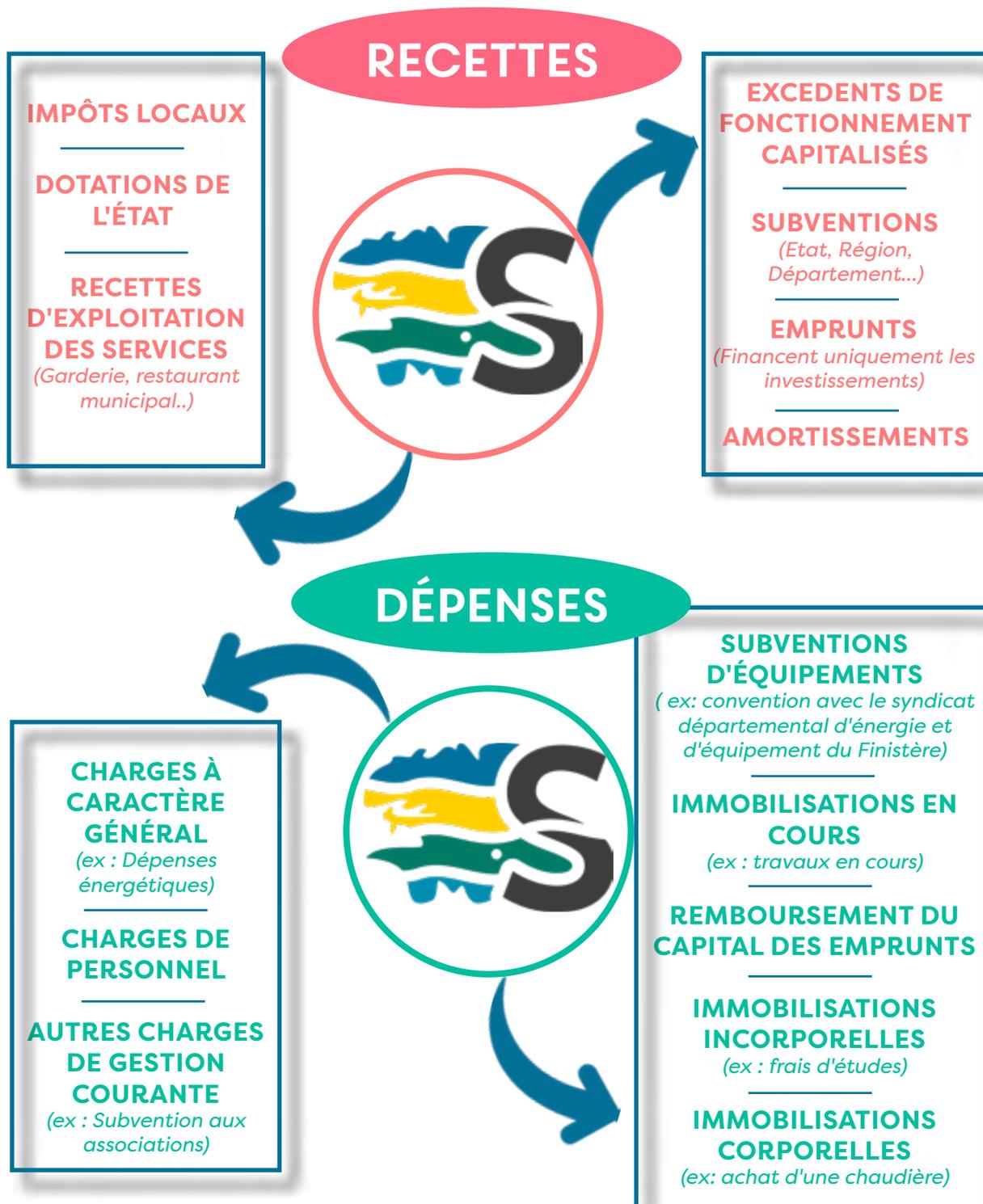
En 2024, cette hausse des valeurs locatives s'élèvera à environ 3,9%. Elle est inférieure à l'inflation des prix supportée par la commune. La Ville de son côté n'augmentera pas ses taux d'imposition cette année, comme elle s'y tient depuis 2010.

## BUDGET COMMUNAL COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Le budget communal est un acte administratif obligatoire et fondamental pour la gestion municipale. Il détermine l'ensemble des actions à entreprendre pour l'année en cours. Il s'agit d'un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année.

### FONCTIONNEMENT

### INVESTISSEMENT



## LES GRANDS PROJETS DE L'ANNÉE 2024

Même si l'inflation continue à impacter les finances communales, l'équipe municipale porte un budget ambitieux d'investissement au service des Scaërois. La Ville reste toutefois prudente sur ses choix budgétaires. Investir permet d'offrir un cadre de vie attractif et agréable pour les habitants actuels mais cela permet aussi d'en attirer des nouveaux. Vous trouverez ci-dessous les principaux projets de l'année 2024.

### RÉNOVATION DU GYMNASSE JOLIOT CURIE



**530 000 €**

Pour un équipement plus agréable et moins énergivore.

### TRAVAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE JOLIOT CURIE



**70 000 €**

Isolation du bâtiment.

### TRAVAUX DE VOIRIE



**502 000 €**

Kerfring, La Grande Motte, Toul Ar C'Hoat, Hent Nevez, Manoir Guéguen (Kernéant et Cremenet) et travaux de sécurisation de la rue Paul Pourhiet et de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail.

## QUEL BUDGET EN 2024 POUR LE FUTUR COMPLEXE PLURIDISCIPLINAIRE

En 2024, l'équipe municipale poursuit son travail sur le futur complexe pluridisciplinaire. Fin 2023, le jury de concours sélectionnait 3 maîtres d'œuvres autorisés à concourir parmi 57 candidats. Ce fût finalement les architectes du cabinet **Geoffroy et Zonca** ainsi que leur "Esquisse Plus" (première représentation graphique du projet) qui ont été retenus. En effet, ceux-ci respectent à la fois le budget calculé par le programmiste mais aussi la volonté des élus de **soigner l'insertion paysagère et de préserver le patrimoine que représente les haras de Kerjegu.**

Pour mémoire, le complexe pluridisciplinaire sera installé **au cœur de la base de loisirs du Grand Champ.** Cet équipement, nécessaire au développement de nouvelles activités sur la commune, rassemblera différentes pratiques en un lieu commun, moderne et fonctionnel. Vous y retrouverez une salle multisport, un dojo, une salle de musculation, une salle multi-activités et plusieurs espaces partagés favorisant les rencontres et la convivialité. En extérieur, un terrain de football synthétique s'ajoutera aux équipements déjà existants. Projet ambitieux et tourné vers la nature, le complexe fera rayonner Scaër et son identité.

L'avant-projet sommaire (APS) a été approuvé lors du Conseil Municipal du 28 février dernier. **Pour la réalisation des études, un budget de 350 k€ a été consacré cette année.**



### LES PROCHAINES ÉTAPES À RETENIR

- **Lancement des études pour l'avant-projet définitif (APD)**  
Début mars 2024
- **Approbation de l'APD**  
Début mai 2024
- **Dépôt du permis de construire**  
Juillet 2024

## ZOOM SUR LA RECHERCHE DE MÉDECIN



Collège Saint-Alain

La commune accompagne l'investisseur privé acquéreur du collège Saint-Alain qui a pour projet d'y réaliser des logements et une maison de santé pluridisciplinaire (MSP). Un outil moderne, sur mesure, livrable pendant l'année 2026. Avec le soutien des élus municipaux, les professionnels de santé intéressés peuvent participer à l'élaboration de ce projet.

Les médecins qui veulent s'installer à Scaër peuvent bénéficier d'une prime à hauteur de 5 000€ par la commune. Cette aide s'ajoute aux aides à l'installation proposées par l'Agence Régionale de Santé d'un montant de 50 000€. Au total, un budget de 25 000€ a été voté pour développer la stratégie assignée à la recherche de médecin à Scaër en 2024.

## DES NOUVEAUX MEMBRES ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Comme chaque année, la commune élit ses nouveaux conseillers municipaux jeunes (CMJ) pour remplacer les élèves entrant en 5<sup>ème</sup>.

Ainsi, dix nouveaux enfants désormais en classe de CM1 intègrent l'équipe. **Au total, 29 membres composent le Conseil Municipal des Jeunes.**

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Shanna ALEXUTA
- Eva LE MAO
- Korantyn CHIRAULT
- Tom BEDELOUP
- Sylan KERJOSE
- Mathilde LE GALLIOT
- Lidy KERGUIDUFF
- Océane GOURVEST
- Emy GOURVEST
- Inès CHRISTIEN

## LES PROJETS DES CMJ

**Pour chaque renouvellement du CMJ, les jeunes doivent présenter leurs projets aux élus municipaux. Leurs projets seront réalisés dans la mesure du possible durant leur mandat. Voici un échantillon des projets proposés :**

- Création d'une cabane d'observation des animaux et oiseaux ;
- Créer et mettre en place un récupérateur d'eau de pluie ;
- Accentuer les échanges intergénérationnels en réalisant des ateliers et rencontres avec les résidents de l'EHPAD ;
- Accentuer l'installation de panneaux de sensibilisation au respect des gestes en faveur de l'environnement ( ex : jeter les déchets dans les poubelles et pas par terre) ;
- Planter des fleurs aux abords de la Mairie ;
- Mise en place d'ateliers cuisine avec la récolte du potager collectif.

## 2<sup>ÈME</sup> PLACE AU TROPHÉE BRETON DE LA RESTAURATION TERRITORIALE POUR LE RESTAURANT MUNICIPAL



Le vendredi 26 janvier, douze binômes bretons se sont affrontés lors du concours du Trophée de la restauration territoriale à Quimper. **Jean-Pierre Noizet et Marie-France Pichavant cuisiniers au restaurant municipal**, étaient l'un d'entre eux. Les binômes se sont donc affrontés sur une épreuve visant à réaliser un plat principal à partir de trois éléments imposés (légumineuses, volaille et algues vertes) et un panier alimentaire non connu à l'avance des candidats.

**Sous l'œil expert du jury composé d'élus locaux, de professionnels de la restauration collective et du chef Gautier Le Meur**, les candidats ont dû relever le défi.

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, le savoir-faire, la créativité et l'harmonie dans la présentation des plats étaient incontestablement au rendez-vous.

**Le jeudi 8 février 2024, notre binôme Scaërois a eu le plaisir de recevoir le 2<sup>ème</sup> prix. Bravo à eux !**

**SCAËR EST FIÈRE DE SES AGENTS !**

## DES RENDEZ-VOUS BI-MENSUELS POUR LES PASSIONNÉS DE VINYLES ET DE CINÉMA



Café vinyles du 18 décembre 2023

**Vous aimez les vinyles et/ou le cinéma ? Ces rendez-vous devraient vous intéresser !**

Depuis un an, l'Uni'Vert vous propose des "Cafés ciné" et des "Cafés vinyles" environ tous les mois ou tous les deux mois. Ces rencontres, destinées autant aux passionnés qu'aux personnes qui souhaitent développer leurs

quelques connaissances sur le sujet, consistent à se réunir autour d'un café sur un thème donné. Des premiers rendez-vous ont notamment eu lieu sur les thèmes des comédies musicales et de New York. Une belle opportunité d'en apprendre plus sur cet univers et de découvrir les collections disponibles dans votre médiathèque !

## "DU THÉ POUR LES FANTÔMES" COUP DE CŒUR DE LA COLLECTION ADO



Votre ado ne sait plus quoi lire en ce moment ? Ce livre de Chris Vuklisevic, véritable coup de cœur de vos médiathéquaires, devrait ravir les adolescents et jeunes adultes férus d'univers fantastiques.

Résumé : A la mort de leur mère, Agonie, une sorcière, et Félicité, une passeuse de fantômes, sont contraintes de se réunir pour rechercher le spectre de la vieille femme et recueillir ses derniers mots. Mais son fantôme reste introuvable et les témoins de sa vie en dessinent un portrait contradictoire. De Nice au désert d'Almeria, les sœurs partent en quête de vérité.



## DES ATELIERS EN TOUT GENRE À LA MICRO-FOLIE

A Scaër, il y a de quoi faire ! Que ce soit à la médiathèque, à la Maison des Jeunes et de la Culture ou à la Micro-Folie, petits et grands ont possibilité de s'amuser lors d'ateliers en tout genre.

Entre deux projections ou diffusions sur le musée numérique, l'équipe de la Micro-Folie vous propose régulièrement des ateliers dans l'espace Fablab du bâtiment. Ainsi, en décembre, il était possible de faire son propre furoshiki, emballage de cadeau japonais éco-responsable, lors d'un atelier couture. En janvier, il était temps pour le public de réaliser sa poche à goûter, un véritable moment créatif et convivial.

### BESOIN D'INFORMATIONS SUR LA MICRO-FOLIE DE SCAËR ?

Suivez toute l'actualité sur le Facebook dédié en scannant le QR code suivant ou sur [www.scaer.bzh](http://www.scaer.bzh).



## DU SPORT

### POUR UNE MEILLEURE SANTÉ

Depuis plusieurs mois maintenant, la commune propose des séances de sport adapté dans le cadre du dispositif "Sport santé", en partenariat avec la Maison Sport Santé de Lorient. **Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les personnes éloignées de la pratique sportive, pour raisons médicales ou simplement non sportives, dans la reprise d'une activité physique régulière.**

Pour réaliser cette reprise personnalisée, il vous faudra vous munir du carnet de suivi Sport/Santé disponible en mairie, à la pharmacie ou chez votre praticien. Ce carnet devra être complété par votre médecin traitant puis vous pourrez ensuite **prendre rendez-vous avec la Maison Sport Santé (MSS) au 06 58 54 42 48.** Pour débuter votre programme, un éducateur sportif de la MSS de Lorient vous proposera **des séances les mardis matin de 10h30 à 11h30, à l'Espace Youenn Gwernig (EYG).**



Séance de Sport Santé

Une fois que votre programme personnalisé est terminé, la commune vous propose un autre créneau Sport Santé, **les vendredis matin, aux mêmes horaires à l'EYG.** Le prix de ces deux créneaux s'élève à 5€ par séance. **Pour participer aux séances du vendredi, inscrivez-vous auprès de l'éducateur sportif de la commune par e-mail à [sport@scaer.bzh](mailto:sport@scaer.bzh) ou par téléphone au 06 07 37 23 41.**

## # SOCIAL & SOLIDARITÉ / SOKIAL & KENSKOAZELL



Le Centre Communal d'Action Sociale de Scaër organise un après-midi de révision du code de la route en partenariat avec Vas-y de la Fondation ILDYS. Cette séance de révision aura lieu le **3 juin 2024, à 14h30, à l'Espace Youenn Gwernig.** Elle est gratuite, ouverte à tous et ne nécessite pas d'inscription.

Cette formation sera animée par Ludovic LAOT, formateur en conduite et Bénédicte FÉREC, ergothérapeute. Elle est grandement recommandée pour les conducteurs avec une longue expérience de la route afin d'améliorer la sécurité des conducteurs seniors et des autres usagers.



### POUR ALLER PLUS LOIN

Le dispositif Vas-y propose également un accompagnement personnalisé pour les Finistériens de plus de 60 ans.

**Toute personne intéressée peut réaliser un point individuel sur ses habitudes de conduite avec un ergothérapeute au Centre Communal d'Action Sociale.**

Une à trois heures de séances de conduite gratuites avec un binôme ergothérapeute / moniteur d'auto-école peuvent être organisées par la suite.

#### CONTACT

**Centre communal d'Action Sociale**  
8 rue Emile Zola  
02 98 57 62 79

## DES ATELIERS ET UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR ÉCHANGER SUR LE LOGEMENT

Devant la diversité des aides et des sources d'information, l'équipe municipale a fait le constat que les habitants avaient besoin d'être mieux renseignés, voire rassurés pour mener à bien leurs projets dans leurs logements afin de profiter pleinement des différents dispositifs. Après la réalisation d'un premier Forum du logement l'année dernière, la Ville souhaite mettre en place des temps d'échanges et d'information à destination des Scaërois.



Avec l'aide de ses partenaires du logement, la mairie organise ainsi un cycle d'ateliers thématiques et a déployé une plateforme numérique afin de collecter les attentes de la population. Les ateliers se déroulent au Pôle des Services (8 rue Emile Zola), de 18h à 20h. Le premier a eu lieu le 20 mars dernier et avait pour thème "Les désirs de logement des plus de 60 ans à Scaër et l'adaptation de son logement aux handicaps."

**Mercredi 15 mai 2024**

### **M'orienter dans les aides au logement et les accompagnements.**

À destination des propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie ou d'amélioration du confort thermique, d'adaptation de son logement.

**Mercredi 26 Juin 2024**

### **Contribuer à proposer des logements en location à Scaër.**

À destination des propriétaires bailleurs, des porteurs de projet de location, jeunes actifs, familles.

**Mercredi 25 Septembre 2024**

### **Partager mes projets de travaux avec d'autres**

À destination de toute personne qui envisage de réaliser des travaux.

Pour vous inscrire à ces ateliers ou accéder à la plateforme "Parlons logement" rendez-vous sur [www.scaer.bzh](http://www.scaer.bzh) (Mon quotidien / Logement / Les actions de la ville). Pour les personnes ayant des difficultés avec le numérique, l'inscription aux ateliers peut se faire à l'accueil de la mairie. Les formulaires de la plateforme "Parlons logement" y sont également mis à disposition.



Cécile Texier (à gauche) a été reçue par plusieurs agents pour découvrir leurs métiers

## UN JOURNÉE EN DUO POUR DÉCOUVRIR DES MÉTIERS COMPATIBLES AVEC SON HANDICAP

La commune, soucieuse de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, a participé à la 6<sup>ème</sup> édition du DuoDay. Cette journée d'observation représente une opportunité de rencontre afin de changer de regard sur le handicap et de dépasser les préjugés. Elle permet également de créer des vocations et de

donner confiance aux participants pour leur futur professionnel. Ainsi, la mairie accueillait Cécile Texier le 23 novembre 2023 pour lui faire découvrir les métiers liés aux finances publiques, aux ressources humaines et au secrétariat général. La jeune femme de 24 ans, très heureuse de son expérience, s'est dès à présent inscrite à une formation de gestionnaire administratif polyvalent au sein des collectivités territoriales. Pour celle-ci, elle effectuera un stage au sein de la mairie au printemps. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.

## BRUNO LE COASSIN NETTOIE ET ÉRADIQUE GRÂCE À SON DRÔNE



**Bruno LE COASSIN** a créé son entreprise BLC Drone en fin d'année dernière. A l'aide d'un drone, il propose des services de nettoyage de toitures, façades, panneaux solaires ou monuments en pierre. Il lutte également contre les nuisibles tels que les frelons asiatiques et chenilles processionnaires.

**Pour toute demande contactez le :**

*Par téléphone :* 06 68 04 26 43

*Par e-mail :* [contact@blcdrone.fr](mailto:contact@blcdrone.fr)

*Adresse :* 15 rue de Kernabat 29390 Scaër

*Site internet :* [www.blcdrone.fr](http://www.blcdrone.fr)

## DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PLAN DE VOTRE COMMUNE

La commune de Scaër, a édité un nouveau plan de ville, mis à jour d'un format de 60x90 cm pour plus de praticité. Ce plan, financé par les commerçants et entreprises volontaires, est disponible à l'accueil de la mairie et sur [www.scaer.bzh](http://www.scaer.bzh).



## # TRIBUNE LIBRE / KOMZOU DIEUB

La guerre en Ukraine provoque une crise énergétique en Europe. En modifiant brutalement les sources d'approvisionnement, et de manière prolongée, c'est toute une nouvelle organisation qui a du se mettre en place : on fait venir du gaz naturel liquéfié par bateaux, au lieu d'être livrés par gazoducs auparavant. Il a fallu construire des terminaux, le délai de livraison et ses coûts sont alors très fortement augmentés.

Pour autant, les Etats-Unis et la Chine prospèrent, les bourses mondiales aussi. Tandis que les classes laborieuses européennes se serrent la ceinture et baissent le chauffage... et sortent manifester leur colère. Le PIB du luxe en France est aussi élevé que celui de l'agriculture, d'après des statistiques de 2023 (de l'ordre de 3,2 % du PIB global). Les ménages aux revenus modestes économisent sur l'alimentation et tirent les prix vers le bas, tandis que les ménages aisés continuent d'acheter du luxe et de tirer ces secteurs vers le haut. Les revenus du travail d'aujourd'hui doivent payer les dépenses étatiques du « quoi-qu'il en coûte » pandémique, qui statistiquement a permis aux plus riches de continuer à s'enrichir mais a paupérisé les ménages les plus précaires.

A qui profite la crise ? Et vu que certains s'enrichissent grâce à la guerre en Ukraine, à qui profite la guerre ?

Et nous, modestes habitants de Scaër, comment pouvons-nous nous adapter pour éviter l'effondrement économique ?

La production d'énergie est un nouveau créneau d'avenir, car tout notre mode de vie confortable est alimenté par l'énergie. Sans ces énergies, c'est le retour au Moyen-Age, traction animale, travail manuel à la fourche et la pioche, lavage du linge au lavoir

et cuisine sur feu de bois. Nous entendons parfois des regrets de cette « belle époque », et c'est vrai que « l'exercice physique est bon pour la santé » : pourtant, les plus anciens d'entre nous peuvent témoigner de la facilité donnée par tous les moyens mécaniques pour notre vie quotidienne, moyens qui ont besoin d'énergie pour fonctionner. Faites donc le test : vivre un mois sans lave-linge par exemple.

Les centrales nucléaires sont montrées comme le futur incontournable... mais en oubliant que le réacteur EPR que EDF construit en Grande-Bretagne a déjà coûté 35 milliards d'euros, qu'il est en construction depuis plus de 15 ans et qu'il sera opérationnel au mieux dans 2 ans. (et qu'une partie du surcoût sera payé par les français, mais ça il ne faut pas le dire).

Sur notre territoire communal, les possibilités de développement des énergies renouvelables sont énormes. Pour qu'elles bénéficient aux habitants de la commune, il faudrait qu'elles soient mises en œuvre dans des projets locaux, en production et en consommation : la structuration en coopérative d'autoconsommation collective communale est un moyen envisageable pour mutualiser les avantages de la production locale.

Si nous nous fédérons, nous pourrions accélérer la transition énergétique et préparer un meilleur avenir local.

**Pour la Liste d'opposition :**

**Didier DALLENNES**

**Marie-Josée CANEVET**

**Pierrette LE FLOCH,**

**Isabelle DEWINTRE**



# *Parlons* **LOGEMENT**

*Votre avis nous intéresse !*

**QUESTIONNAIRES DISPONIBLES EN LIGNE  
ET À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

Plus d'infos : [www.scaer.bzh](http://www.scaer.bzh)

 **SCAER**  
SKAER